



UN ACCORD HISTORIQUE !

130€ net/mois d'augmentation en moyenne pour 3 744 salarié.e.s de CACIB !

Négociation à l'initiative de la direction

Comme vous le savez, les NAO 2021 pour 2022 ont été un fiasco retentissant malgré les années antérieures où nous avons réussi à récupérer un peu du profit de notre propre travail. Depuis, forte de sa position nationale et au sein du groupe même, la Cfdt n'a cessé d'interpeller les directions de CACIB et Casa afin d'ouvrir de nouvelles négociations salariales et répondre à l'inflation galopante. Celle-ci s'installant obstinément dans notre économie, le Président de CACIB et Directeur Général de Casa, Philippe BRASSAC, a reconnu la légitimité de nos demandes et a permis l'ouverture de discussions dans chaque filiale du groupe. Qu'il en soit remercié !

Oubliant les affronts et les humiliations du passé, la Cfdt CACIB a saisi immédiatement l'occasion - rare - de discuter avec une direction venant faire amende honorable et offrir une augmentation collective en forme d'expiation !

Une nouvelle situation politique et économique

La situation économique a radicalement changé, la guerre a hideusement resurgi en Europe, suscitant une crise politique et économique inédite. L'inflation revient tandis que le plein emploi et les talents commencent à manquer. Une élection législative sans majorité présidentielle mais reflétant la colère et le mécontentement du pays, sa radicalisation aussi, a convaincu le gouvernement d'augmenter les minimas sociaux tout en incitant les grandes entreprises à consentir à un effort sur les salaires. Dès lors, chose auparavant inconcevable, nous avons vu le MEDEF prôner l'augmentation des rémunérations ... après les avoir bloquées pendant plus de 30 ans en profitant du chômage de masse et des délocalisations ! Enfin, un nombre croissant de mouvements de



grèves au sein des entités du groupe et des Caisses Régionales a achevé de convaincre nos dirigeants de l'urgence d'ouvrir des négociations, avant même la rentrée. Décidément, le monde a bien changé en neuf mois ! Et il a accouché d'une nouvelle réalité, d'un nouveau rapport de force !

Salaires Brut Annuel	Nombre salariés	Augmentation Brut Annuelle	Brut Mensuel	Net Mensuel	Enveloppe Chargée
≤ 40K€	403	2 200 €	183,33	144,83 €	1 427 426
40K€ < à ≤ 47,5K€	932	2 000 €	166,67	131,67 €	3 001 040
47,5K€ < à ≤ 60K€	917	1 900 €	158,33	125,08 €	2 805 103
60K€ < à ≤ 90K€	1 492	1 800 €	150,00	118,50 €	4 323 816
Total / Moyenne	3 744	1 975 €	164,58	130,02 €	11 557 385





**BANQUES ET
ASSURANCES**

cfdt@ca-cib.com



Enfin une vraie mesure salariale ! Une vraie récompense obtenue pour le collectif grâce à un dialogue social rétabli : une Augmentation Salariale Collective proche d'un 13e mois pour les bas salaires !

Une première proposition inéquitable

Les discussions entre la direction de CACIB et les organisations syndicales ont commencées le 7 juillet avec, pour première proposition de la direction, une belle augmentation de 2.6% pour les salaires inférieurs à 80K€. Pour la CDFT, cette proposition, bien que plus généreuse que les 1.3% en 2023 proposés lors des NAO 2021 inabouties, n'était pourtant pas socialement équitable.

En effet, nous souhaitons:

- * un montant d'augmentation par tranche de salaire afin que les petits revenus bénéficient d'une augmentation plus importante.
- * Un principe de solidarité *le fort devant porter le faible* sans pourtant exclure les hauts revenus qui jusqu'à 90K€ n'auront pas moins de 2% d'augmentation.
- * Une tranche supérieure portée justement à 90 K€ contre les 80 K€ afin d'associer le maximum de salariés et faire grossir l'enveloppe à distribuer tout en respectant la contrainte posée par le groupe de ne pas dépasser les 2,90%.

C'est pour ces raisons que nous avons alors rédigé plusieurs contre-propositions détaillées, solutions que nous avons défendues avec véhémence et obstination lors de notre deuxième réunion avec la direction.

La direction reprend une proposition de la CDFT

Lors du troisième round de négociation, la direction a finalement fait sien notre principe d'une augmentation modulée par plages de rémunération, en limitant seulement le nombre de ces tranches à 4 au lieu des 6 proposées initialement dans un de nos scénarii alternatifs.

Mais l'essentiel est bien là : les rémunérations modestes sont bel et bien favorisées mais en permettant néanmoins une réelle augmentation des salaires allant jusqu'à 90 K€ .

Au final, nous avons obtenu une enveloppe chargée significativement plus importante, soit un total de 11 557 385€ que se partageront 3 744 salariés, soit près de 75 %

des effectifs de CACIB, avec une augmentation mensuelle moyenne nette plus ou moins proche de 130€ selon les tranches indiquées dans le tableau ci-joint. Cette revalorisation s'adresse aux salariés avec plus d'un an d'ancienneté au 1er juillet 2022 et sera versée sur la paie de septembre 2022 avec une rétroactivité au 1er juillet.

Merci qui ?

Merci Jacques RIPOLL, DG de CACIB ?

Alors que nous étions toujours dans l'euphorie et l'incrédulité d'avoir enfin réussi, avec notre Direction, une vraie négociation collective aussi favorable aux salariés, nous avons pris connaissance, à peine deux heures, plus tard du mail annonçant le départ de CACIB de Jacques RIPOLL notre Directeur Général !

Sans même donc avoir eu le temps de le remercier pour cet accord social alimenté par les profits réalisés sous son impulsion ces trois dernières années, son départ a été annoncé par un bref mail, juste avant la présentation détaillée du PMT 2025 au CSE ce vendredi 22 juillet 2022 !

Cette annonce inopinée nous fit croire - un court moment - qu'il y avait un lien entre nos négociations et son départ. Cette conjecture fut heureusement bien vite démentie par la DRH qui, émue, nous expliqua que c'était un choix personnel.

La direction de Jacques Ripoll se distinguera donc par trois années de résultats exceptionnels réalisés malgré un contexte extraordinaire et un accord social historique en guise de véritable bouquet final.

Nous espérons que Xavier MUSCA, son successeur déjà annoncé, saura capitaliser sur ce présent accord tant attendu et poursuivre dans cette voie d'un dialogue social revigoré. Modernisation de notre accord télétravail, Qualité de Vie au Travail, nouveau rôle du CSE dans la politique environnemental de CACIB, et bien évidemment NAO 2022 pour lutter contre une inflation probablement toujours forte en 2023 : le menu des sujets à traiter reste copieux et notre appétit de progrès social toujours aussi vaste !